## COMMUNE DE ROLAMPONT COMPTE-RENDU SÉANCE DU 9 MARS 2010

-----

L'AN DEUX MILLE DIX, le 9 mars À VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M<sup>me</sup> le maire, le 2 mars 2010, s'est assemblé sous la présidence de M<sup>me</sup> Marie-José Ruel.

**Étaient présents :** M. RANC, M<sup>lles</sup> TORRAILLE, DIOT, M. WEHRUNG, adjoints, M<sup>me</sup> GÉRARD, BOUVIER, CORNEVIN, maires-délégués, DEHAN, DELIN, PELLETIER, MARTY, GOUSSET, LOGEROT, GRATAROLI, FLORIOT, LE BOURVA, GALLISSOT, conseillers municipaux.

M<sup>me</sup> le maire ouvre la séance à 20 heures. Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M<sup>lle</sup> Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

#### Ordre du jour

Création de commissions municipales et désignation de leurs membres,

Désignation des représentants du conseil municipal au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale, Désignation des délégués du conseil municipal dans les autres organismes (CDG52 & Ccas).

Délégations du conseil municipal au maire. Article L. 2122-22 du Cgct,

Indemnités des maires et adjoints,

Décisions municipales n°10-01 et 10-02 (Droit de préemption urbain),

Achat d'un terrain, section AE Derrière le Trot,

Approbation de la convention Atesat 2010,

Admissions en non valeur,

Subventions octroyées par la commune. Exercice 2009, modification pour La Nivéole,

Modification des statuts de la Ccel. Espace communautaire des zones Sabinus & La Margelle,

Modification des statuts de la Ccel. Création & gestion de micro-crèche,

Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de fourrière (Spa),

Questions diverses.

#### Adoption du procès-verbal des séances des 14 décembre 2009 & 27 février 2010.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

## N° 2010-01 Création de huit commissions municipales et désignation de leurs membres.

**Commission embellissement - mise en valeur des villages :** M<sup>me</sup> le maire & MM. les maires-délégués, MM. Gousset, Le Bourva, De Sa, Grataroli, Dehan, Ranc.

**Commission des travaux - eaux et assainissement :** M<sup>me</sup> le maire & MM. les maires-délégués, MM. Marty, Gousset, Dehan, Logerot, Grataroli, Pelletier, Wehrung, Ranc.

Commission des finances : tous les membres du conseil municipal.

Commission des bois : MM. Gousset, Ranc, Logerot, Wehrung.

**Commission fêtes et cérémonies :** M<sup>me</sup> le maire, M<sup>lles</sup> Diot, Torraille, MM. Le Bourva, Marty, Grataroli, Dehan. Tous les membres du conseil pour la préparation du 14 juillet.

**Commission d'appel d'offres :**  $M^{me}$  le maire ou son représentant ; **membres titulaires :** MM. Ranc, Cornevin, Le Bourva ; **membres suppléants :**  $M^{lle}$  Diot, MM. Delin, Gousset.

**Commission d'urbanisme :** M<sup>me</sup> le maire & MM. les maires-délégués, M<sup>lles</sup> Diot, Torraille, MM. Pelletier, Wehrung, Gousset, Grataroli, Ranc, Voillequin.

**Commission Jeunesse :** M<sup>me</sup> le maire & M<sup>lle</sup> Diot, MM. Delin, Logerot & intervenants extérieur au conseil.

Adopté par 18 voix POUR & une ABSTENTION.

# N° 2010-02 <u>Désignation des représentants du conseil municipal au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale.</u>

- Communauté de communes de l'étoile de Langres : M<sup>me</sup> Ruel (bureau), M<sup>lle</sup> Torraille, MM. Ranc (bureau), Wehrung, Bouvier.
- Syndicat mixte des transports du pays de Langres : titulaires : MM. Bouvier, Le Bourva ; suppléants : M. Ranc, M<sup>lle</sup> Diot.
- Smictom de la région de Langres : titulaires : MM. Ranc, Grataroli, Floriot ; suppléants : MM. Le Bourva, Gousset, Cornevin.
- Syndicat mixte d'aménagement touristique des lacs du pays de Langres : titulaire : M<sup>me</sup> Ruel ; suppléant : M. Ranc.
- Syndicat d'électrification des communes de la région langroise : titulaires : MM. Ranc (bureau), Marty (bureau), Bouvier, Grataroli, Cornevin ; suppléants : MM. Jacquottin, Le Bourva, Gérard, Diot, Gousset.
- Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Marne amont : titulaires : MM. Wehrung, Le Bourva ; suppléants : MM. Cornevin, Bouvier.

*(.../...)* 

- Syndicat intercommunal des eaux de Confevron : titulaires : MM. Bouvier, Jacquottin ; suppléant : M. Floriot.
- Sits de Rolampont : MM. Delin, Cornevin, Bouvier, M<sup>me</sup> Gérard, Logerot ; M<sup>mes</sup> Ravera, Douche.

Adopté par 17 voix POUR & 2 CONTRE.

## N° 2010-03 Désignation des délégués du conseil municipal dans les autres organismes (CDG 52 & Ccas.)

- M<sup>me</sup> Ruel, maire de Rolampont, en qualité de délégué du conseil municipal au Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Marne.
- MM. les maires délégués, M. le 1<sup>er</sup> adjoint & M<sup>lle</sup> Torraille en qualité de délégué du conseil municipal à la commission administrative du Centre communal d'action sociale de Rolampont.

Adopté par 17 voix POUR, une CONTRE & une ABSTENTION.

## N° 2010-04 Délégations du conseil municipal au maire. Article L. 2122-22 du Cgct.

Adopté par 16 voix POUR, 2 CONTRE & une ABSTENTION.

# N° 2010-05 Indemnités des maires et adjoints.

Adopté par 17 voix POUR, une CONTRE & une ABSTENTION.

#### Décisions municipales N° 10-01 & 10-02.

## N° 2010-06 Achat d'un terrain, section AE Derrière le Trot.

Adopté par 18 voix POUR & une ABSTENTION.

#### N° 2010-07 Approbation de la convention Atesat 2010.

Adopté par 17 voix POUR & 2 ABSTENTIONS.

#### N° 2010-08 Admissions en non valeur.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

# N° 2010-09 <u>Subventions octroyées par la commune. Exercice 2009. Modification de la délibération n°2009-28 du</u> 1<sup>er</sup> juillet 2009 (Nivéole de Saint-Menge.)

Adopté par 18 voix POUR & une ABSTENTION.

# N° 2010-10 Modification des statuts de la Ccel. Espace communautaire des zones Sabinus & La Margelle.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

# N°2010-11 Modification des statuts de la Ccel. Création & gestion de micro-crèche.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

## N° 2010-12 Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de fourrière (Spa.)

Adopté à l'UNANIMITÉ.

# N° 2010-13 Approbation de deux avenants au marché pour l'aménagement de la salle de convivialité de Tronchoy. Lot n° 2 Menuiseries & lot n° 6 Électricité.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

# N° 2010-14 Approbation de la vente d'un terrain dans le cadre de la protection des captages de Charmes-lès-Langres (304 m2, section 270 C n° 584.)

Adopté à l'UNANIMITÉ.

# N° 2010-15 <u>Création d'un emploi dans le cadre d'un Contrat unique d'insertion (Contrat d'accompagnement dans l'emploi.)</u> Adopté par 18 voix POUR & une ABSTENTION.

## Décisions municipales (DIA/DPU.)

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M<sup>me</sup> le MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 9 MARS 2010 À 21 HEURES 25 MINUTES.

Le maire,